

# Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi

---

## Rapport global 2021

- **Ville de Charleroi**
- **Ville de Namur**
- **Zone de première ligne BraVio**
- **Sud de la Flandre Occidentale**



Fondation  
Roi Baudouin

*Agir ensemble pour une société meilleure*

Publication – 17/03/2022  
Dénombrements Octobre 2021

# Colophon

## Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi – Rapport global 2021

Deze publicatie is ook beschikbaar in het Nederlands onder de titel : « Tellingen dak- en thuisloosheid – Globaal rapport 2021 »

Une publication de la Fondation Roi Baudouin

Rue Brederode 21 - 1000 Bruxelles

### Promoteurs

Prof. dr. Koen Hermans, LUCAS, Centrum voor Zorgonderzoek en Consultancy – KU Leuven

Prof. Dr. Martin Wagener, CIRTES – UCLouvain

### Chercheurs

Evelien Demaerschalk, LUCAS, Centrum voor Zorgonderzoek en Consultancy – KU Leuven

Nicolas De Moor, CIRTES – UCLouvain

Noémie Emmanuel, CIRTES – UCLouvain

Nana Mertens, LUCAS, Centrum voor Zorgonderzoek en Consultancy – KU Leuven

Ella Vermeir, LUCAS, Centrum voor Zorgonderzoek en Consultancy – KU Leuven

### Coordination pour la Fondation Roi Baudouin

Françoise Pissart, Directrice

Caroline George, Coordinatrice de projet senior

Nathalie Troupée, Project & Knowledge manager

Dépôt légal D/2848/2022/05

Numéro de référence 3848

Mars 2022

Avec le soutien de la Loterie Nationale. Cette publication peut être (gratuitement) commandée en ligne ou téléchargée sur notre site internet [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)

# Avant-propos

Dormir à la rue, être contraint de loger chez des amis ou dans la famille, chercher un foyer sûr pour ses enfants... La problématique du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi revêt de multiples facettes, encore sous-exposées. Pour pouvoir lutter efficacement contre ce phénomène, disposer de données claires, fiables et comparables est indispensable.

Pour la deuxième année consécutive, la Fondation Roi Baudouin a soutenu des équipes de recherche (UCLouvain CIRTES et LUCAS KU Leuven) afin de dénombrer, fin 2021, les personnes en situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi. Grâce au soutien des pouvoirs locaux et à la collaboration de nombreux partenaires sur le terrain, ces dénombrements ont pu avoir lieu dans les villes de Charleroi et Namur, dans le sud de la Flandre occidentale et la 'zone de soins de première ligne' BraVio, autour de Vilvorde .

Ce rapport reflète les résultats de ces dénombrements et dresse des constats généraux. Il contient également des enseignements importants sur le processus de dénombrements, de façon à pouvoir reproduire ceux-ci à l'avenir. Car l'objectif final est bien de donner une impulsion à l'organisation de dénombrements récurrents et uniformisés en Belgique, dont les données permettront de lutter de manière efficace contre le sans-abrisme et l'absence de chez-soi.

Les villes concernées peuvent d'ores et déjà utiliser les données disponibles pour ajuster leur politique locale. De son côté, la Fondation Roi Baudouin poursuivra ce dénombrement, en collaboration avec les chercheurs, dans un avenir proche (octobre 2022) en Communauté germanophone et dans deux nouvelles régions de Wallonie. Grâce au soutien de la Région Flamande, de nouveaux dénombrements auront lieu en Flandre dans sept nouvelles villes /régions.

Nous tenons, avec les équipes de recherche, à remercier tous les acteurs impliqués pour leur précieuse collaboration. Pour les villes et communes concernées, c'était un premier exercice, qui a nécessité aussi bien des efforts que du courage politique. Sans elles, et les plus de 150 organisations activement impliquées, ces dénombrements n'auraient pas été possibles.

# Structure

1. Cadre légal, MEHOBEL & contexte
2. Dénombrement 'Point-in-time' : la méthodologie
3. Résultats des dénombrements
4. Quelques constats marquants
5. Enseignements et prochaines étapes

## 1. Cadre légal, MEHOBEL & contexte

### Etude MEHOBEL : Measuring homelessness in Belgium (2016-2018)

- Financement : BELSPO
- Collaboration : LUCAS, HIVA, ULiège et La Strada
- Objectif de l'étude: une méthodologie scientifiquement étayée et socialement validée pour mesurer le sans-abrisme et l'absence de chez-soi en Belgique et suivre leur évolution
- Recommandation : Un dénombrement 'point-in-time' national

## 1. Cadre légal, MEHOBEL & contexte

Contexte politique : Accord de coopération concernant le sans-abrisme et l'absence de chez-soi, 12 mai 2014

<b>Objectif</b>	Une politique inclusive, globale, intégrée et coordonnée en matière de sans-abrisme et d'absence de chez-soi en Belgique.
<b>Définition légale du « sans-abrisme et absence de chez-soi »</b>	Situation dans laquelle une personne ne dispose pas de son logement, n'est pas en mesure de l'obtenir par ses propres moyens et n'a dès lors pas de lieu de résidence, ou réside temporairement dans une maison d'accueil en attendant qu'un logement soit mis à sa disposition.
<b>Les parties signataires souscrivent à la typologie ETHOS</b>	Les parties signataires reconnaissent la typologie ETHOS (European Typology on Homelessness and Housing Exclusion) comme définition cadre conceptuelle du sans-abrisme et absence de chez-soi. Cette définition cadre constitue un instrument d'identification des catégories de personnes sans-abri et sans chez-soi.
<b>Importance de la collecte de données (art. 17)</b>	Les parties signataires reconnaissent que l'échange de données collectées entre les signataires apporte une plus-value. Une meilleure coordination et harmonisation des données disponibles permettra de développer les connaissances nécessaires à la politique de prévention et de lutte contre le sans-abrisme et absence de chez-soi.

# 1. Cadre légal, MEHOBEL & contexte

- Définition européenne de consensus = la **typologie ETHOS**
- Cette typologie comporte 13 situations de vie, à classer en 4 catégories :
  - Sans-abrisme (1, 2)
  - Absence de chez-soi (4-6)
  - Logement instable (7-10)
  - Logement insuffisant (11-13)

		Catégorie opérationnelle	Situation de vie	Définition générique
Catégorie Conceptuelle	SANS ABRIS	1 Personnes vivant dans la rue	1.1 Espace public ou externe	Qui vit dans la rue ou dans des espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation
		2 Personnes en hébergement d'urgence	2.1 Hébergement d'urgence	Personne sans lieu de résidence habituel qui fait usage des hébergements d'urgence, hébergements à bas prix
	SANS LOGEMENT	3 Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	3.1 Foyer d'hébergement d'insertion 3.2 Logement provisoire 3.3 Hébergement de transition avec accompagnement	Quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
		4 Personnes en foyer d'hébergement pour femmes	4.1 Hébergement pour femmes	Femmes hébergées du fait de violences domestiques et quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
		5 Personnes en hébergement pour immigrés	5.1 Logement provisoire/centres d'accueil 5.2 Hébergement pour travailleurs migrants	Immigrants en hébergement d'accueil ou à court terme du fait de leur statut d'immigrants
	LOGEMENT PRÉCAIRE	6 Personnes sortant d'institutions	6.1 Institutions pénales 6.2 Institutions médicales (*) 6.3 Institutions pour enfants / homes	Pas de logement disponible avant la libération Reste plus longtemps que prévu par manque de logement Pas de logement identifié (p.ex. au 18 <sup>e</sup> anniversaire)
		7 Bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme	7.1 Foyer d'hébergement médicalisé destiné aux personnes sans domicile plus âgées 7.2 Logement accompagné pour ex-sans-abri	Hébergement de longue durée avec accompagnement pour ex-sans-abri (normalement plus d'un an)
	LOGEMENT INSTABLE	8 Personnes en habitat précaire	8.1 Provisoirement hébergé dans la famille/chez des amis 8.2 Sans bail de (sous-)location 8.3 Occupation illégale d'un terrain	Qui vit dans un logement conventionnel, mais pas le lieu de résidence habituel du fait d'une absence de logement Occupation d'une habitation sans bail légal Occupation illégale d'un logement; Occupation d'un terrain sans droit légal
		9 Personnes menacées d'expulsion	9.1 Application d'une décision d'expulsion (location) 9.2 Avis de saisie (propriétaire)	Quand les avis d'expulsion sont opérationnels Quand le prêteur possède un avis légal de saisie
		10 Personnes menacées de violences domestiques	10.1 Incidents enregistrés par la police	Quand une action de police est prise pour s'assurer d'un lieu sûr pour les victimes de violences domestiques
	LOGEMENT INADÉQUAT	11 Personnes vivant dans des structures provisoires/non conventionnelles	11.1 Mobile homes 11.2 Construction non conventionnelle 11.3 Habitat provisoire	Pas conçu pour être un lieu de résidence habituel Abri, baraquement ou cabane de fortune Baraque ou cabane de structure semi permanente
		12 Personnes en logement indigne	12.1 Logements inhabitables occupés	Défini comme impropre à être habité par la législation nationale ou par les règlements de construction
		13 Personnes vivant dans conditions de surpeuplement sévère	13.1 Norme nationale de surpeuplement la plus élevée	Défini comme excédant les normes nationales de densité en termes d'espace au sol ou de pièces utilisables

# 1. Cadre légal, MEHOBEL & contexte

- **ETHOS Light**
- Outil européen :
  - Comprend ETHOS 1 - 6, 8 et 11
  - Développé pour la recherche

Catégorie opérationnelle	Définition/situation de vie
1. Dans l'espace public	Vivre dans l'espace public
2. En hébergement d'urgence	Structures d'accueil à seuil bas et de courte durée
3. En foyer d'hébergement pour personnes sans-abri	Centres d'accueil et hébergements provisoires. Durée < 1 an.
4. Personnes sortant d'institution	Devoir séjourner plus longtemps dans l'institution faute d'une solution de logement ou sortir de l'institution sans solution de logement
5. En logement non conventionnel	Vivre dans une tente, une caravane, une cabane, un garage, un squat... faute d'une solution de logement
6. Chez des membres de la famille/amis	Vivre temporairement chez des connaissances, amis ou des membres de la famille par manque de logement

+ 7<sup>e</sup> catégorie : menace d'expulsion



## Conclusions étude MEHOBEL :

*“ Le dénombrement du sans-abrisme et de l’absence de chez-soi nous permet d’avoir pour la première fois une vision de l’ampleur réel du besoin dans notre région. Ce besoin est élevé. Heureusement, les chiffres révèlent également qu’il existe dans notre région déjà un grand nombre d’initiatives de lutte contre le sans-abrisme. Nous voulons, localement, encore intensifier ces efforts. Mais c’est aussi un signal pour les autorités supérieures : le logement de personnes vulnérables doit devenir une priorité absolue. ”*

*Philippe De Coene*

*Président*

*Welzijn 13*

- De nombreuses méthodes différentes, mais peu d’harmonisation entre les Régions et le pouvoir fédéral
- Pas de statistiques nationales et pas de statistiques comparables
- ETHOS Light comme outil de recherche
- Attention particulière accordée au sans-abrisme ‘caché’ :
  - vivre dans un logement non conventionnel (ETHOS Light 5)
  - séjourner temporairement chez des amis/des membres de la famille (ETHOS Light 6)
- Ne pas se concentrer seulement sur des méthodes concrètes, mais aussi sur les principes qui déterminent la collecte de données

# 1. Cadre légal, MEHOBEL & contexte

## Principes d'une stratégie belge de monitoring, définis dans MEHOBEL:

“ *La manière dont on mesure une chose détermine la manière dont on l'envisage, dont on se forme une opinion à son sujet et dont on la traite. À la zone de première ligne BraVio, nous étions demandeurs pour dénombrer parce que nous croyons qu'il faut partir de données scientifiques pour mener une politique sérieuse de lutte contre le sans-abrisme. ”*

*Katrien Loos*

*Coordinatrice de projet*

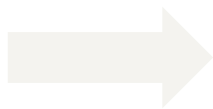
*Sociaal Huis Vilvoorde*

- La stratégie est incluse dans un plan stratégique **national**, basé sur un engagement clair des décideurs politiques
- **ETHOS** est la définition cadre commune
- Faire apparaître la **diversité** et la **complexité** de la population concernée
- Principe **éthique** : exclure tout impact négatif pour les personnes sans-abri et sans chez-soi
- Pas seulement des chiffres, mais aussi des  **récits de vie**  sur les gens derrière les chiffres
- Coordination par (un réseau de) chercheurs d'instituts de recherche et/ou d'expertise en collaboration avec le **Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale**

## 1. Cadre légal, MEHOBEL & contexte

**MEHOBEL : Cartographier le sans-abrisme et l'absence de chez-soi par une combinaison de 6 méthodes de mesure :**

1. Organisation d'un dénombrement national
2. Statistiques annuelles sur les adresses de référence
3. Intégration d'ETHOS Light dans les systèmes d'enregistrement des services
4. Statistiques annuelles sur le nombre d'expulsions
5. EU SILC : statistiques sur l'accessibilité financière et la qualité des logements
6. Statistiques annuelles sur les listes d'attente pour des logements sociaux

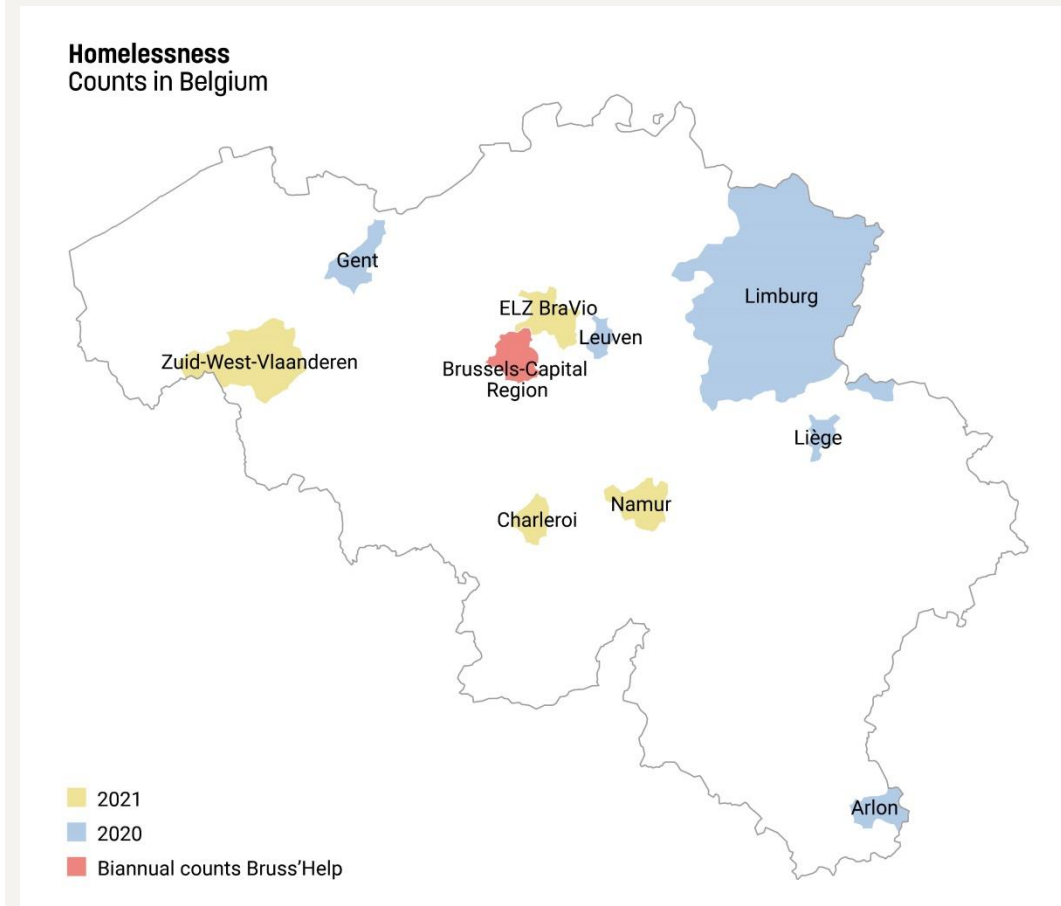


Ces recommandations de recherche constituent la base de la note du groupe de travail interfédéral, dirigé par le Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, sur le suivi du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi en Belgique.

## 2. Dénombrement 'point-in-time': la méthodologie

Contexte de la collaboration avec la Fondation Roi Baudouin depuis 2020 :

- 1<sup>er</sup> cas pilote à l'initiative de la **ville de Louvain** en février 2020
- Méthodologie testée dans **2 zones flamandes** et **2 zones wallonnes**, octobre 2020 (Gand, Limbourg, Arlon et Liège)
- Rédaction d'un **manuel pratique** sur la base de l'expérience acquise
- Nouveaux dénombrements en 2021 :
  - **Namur** et **Charleroi** en Région wallonne
  - Le **Sud de la Flandre occidentale** et la **Zone de première ligne BraVio** en Région flamande



## 2. Dénombrement 'Point-in-time' : la méthodologie

### Le dénombrement : **un processus de 12 mois**

- Opérationnalisation
- Approbation formelle par le pouvoir local (ville/commune et CPAS)
- Coordinateur local : inventaire de tous les services
- Formation de tous les services concernés par les chercheurs
- Préparation du dénombrement en rue : qui participe au comptage, de quelle manière ?
- Jour / semaine du dénombrement fin octobre
  - Les services font un repérage de la situation de logement des personnes/usagers à l'aide d'ETHOS Light le jour/la semaine du dénombrement
  - Séjour dans la ville/commune ou dernier domicile dans la ville/commune
  - Compléter le questionnaire : avec la personne ou par le service
- Analyse des données par les chercheurs
- Focus groups afin d'analyser les résultats et de fournir des cas vécus
- Rapport final

## 2. Dénombrement 'Point-in-time' : la méthodologie

### Inventaire de tous les services locaux : répartition en **6 pôles**

“ *Le dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi est un préalable nécessaire à la mise en place de la stratégie visant la fin du sans-abrisme à Namur ou ailleurs. Les 42 institutions partenaires et experts du vécu, tous secteurs confondus, qui ont participé au dénombrement, témoignent l'engouement du réseau namurois à s'inscrire dans cette nouvelle perspective.* ”

*Bruno Adam*

*Relais Social Urbain de Namur*

- **Services pour personnes sans-abri ou sans chez-soi :**  
accueil de nuit, centres d'accueil, logements de transit, travail de rue
- **Services de première ligne :**  
service social du CPAS, relais social, ONE, service social de la mutualité, maisons médicales
- **Institutions :**  
prison, aide à la jeunesse, psychiatrie, accueil de personnes handicapées, hôpital
- **SNCB et police**
- **Services de proximité :**  
espaces d'information et de rencontre, restaurants sociaux, comités de quartier, associations bénévoles
- **Acteurs du logement :**  
sociétés de logement social, agences immobilières sociales

## 2. Dénombrement 'Point-in-time' : la méthodologie

### Opérationnalisation d'ETHOS 1 : **Dans l'espace public**

*Personnes qui vivent dans l'espace public*

### Opérationnalisation d'ETHOS 2 : **En hébergement d'urgence**

*Personnes qui séjournent dans des structures d'accueil à seuil bas et de courte durée : accueil d'hiver ou de nuit*

### Opérationnalisation d'ETHOS 3 : **En hébergement d'urgence pour personnes sans-abri ou séjour provisoire**

*Personnes qui séjournent dans des centres d'accueil ou en hébergement temporaire (max. un an) : centre de crise, accueil résidentiel, logement supervisé sans bail et logement de transit du CPAS*

## 2. Dénombrement 'Point-in-time' : la méthodologie

### Opérationnalisation d'ETHOS 4: En institution

- Institutions :
  - Prison
  - Hôpital général
  - Hôpital psychiatrique
  - Aide à la jeunesse
  - Habitat protégé
  - ILA
  - Centre d'accueil Fedasil
- Qui :
  - **Personnes sortant d'institution** : qui quittent l'institution dans le mois après le jour du dénombrement sans solution stable de logement;
  - Personnes qui séjournent **plus longtemps** dans l'institution par manque d'une solution stable de logement

### Opérationnalisation d'ETHOS 5: En logement non conventionnel

- Logement non conventionnel :
  - Squat
  - Garage
  - Caravane, roulotte sans domicile
  - Logement sans contrat de bail
  - Logement sans accès aux équipements de base
  - Voiture
  - Tente
  - Autre
- Qui :
  - Personnes qui vivent dans une caravane, une cabane, un garage, un squat, une habitation sans salle de bain ou cuisine, une habitation sans contrat de bail... faute de logement.



## 2. Dénombrement 'Point-in-time' : la méthodologie

### Opérationnalisation d'ETHOS 6: **chez des membres de la famille/amis/connaissances**

- Personnes qui, par manque de logement, vivent temporairement chez des membres de la famille ou des amis.

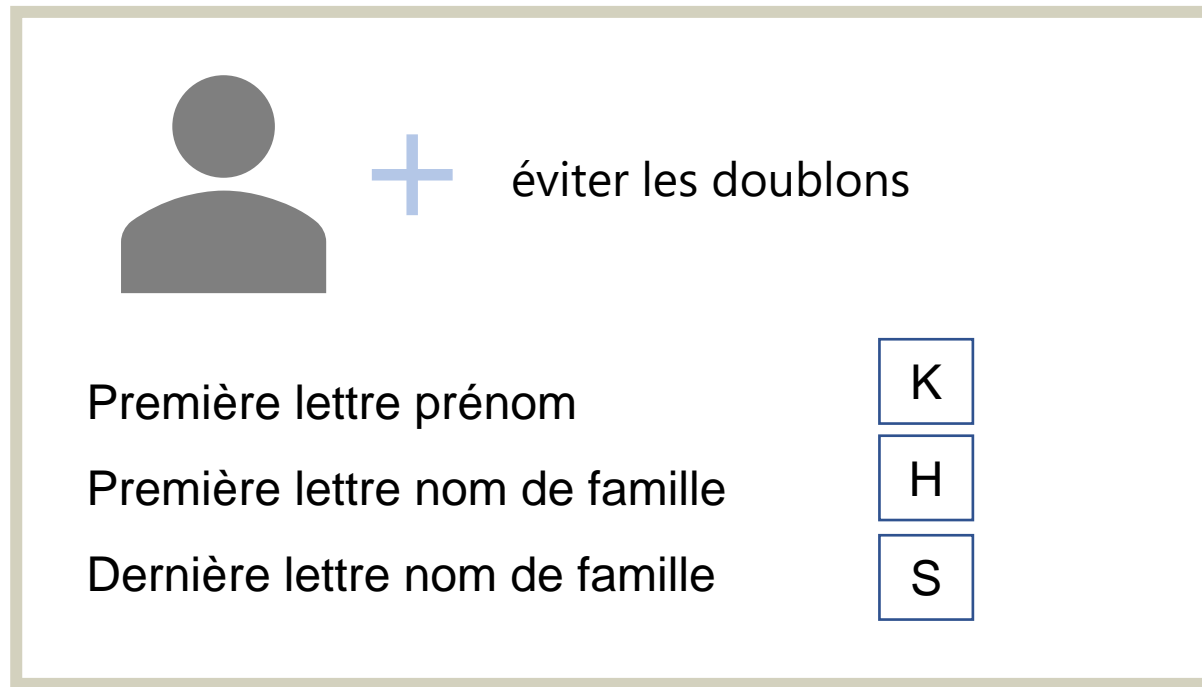


### **7<sup>e</sup> catégorie / situation de vie ajoutée**

- Dans un logement, avec **menace d'expulsion**
- Qui :
  - Personnes qui doivent quitter leur logement dans le mois suivant le jour du dénombrement à cause :
    - D'une décision judiciaire d'expulsion qui leur a été notifiée
    - D'une obligation de quitter les lieux à la suite d'une déclaration d'insalubrité
    - D'une obligation de quitter les lieux à la suite d'une déclaration d'inhabitabilité
    - D'un délai de préavis arrivé à échéance
    - D'un délai de préavis qui arrive à échéance [dans le mois suivant le jour du dénombrement]

## 2. Dénombrement 'Point-in-time' : la méthodologie

Les chercheurs identifient les doublons à l'aide d'un **identificateur personnel**



Procédure en trois phases :

- Les services complètent l'identificateur
- Les chercheurs identifient les doublons
- Les chercheurs suppriment l'identificateur

# CHARLEROI

**29/10/2021**

**41 organisations participantes**

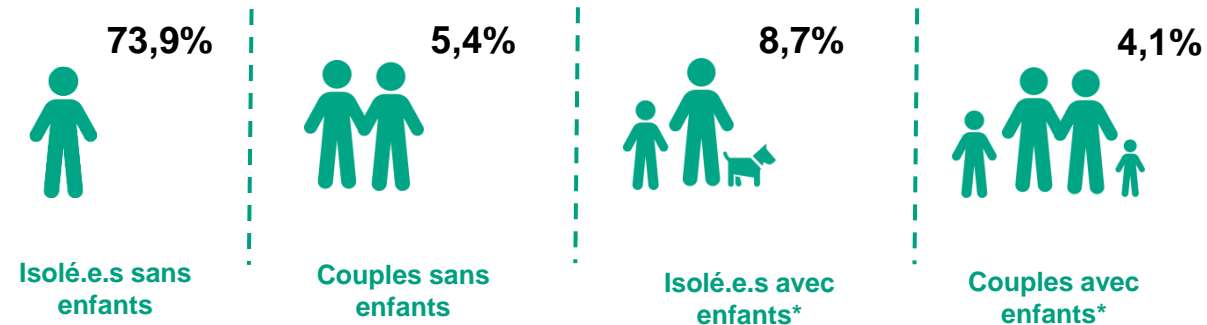
---

- **Grand nombre de personnes (36,3%) dans l'espace public ou dans un abri non-conventionnel**
- **1 personne sur 2 en instabilité de logement depuis moins d'un an**
- **1 personne sur 3 a une problématique d'assuétude**
- **De manière supplémentaire: un comptage nocturne en rue étendu dans tous les lieux de Charleroi**
- **Mobilisation d'une centaine de travailleurs pour le comptage nocturne**

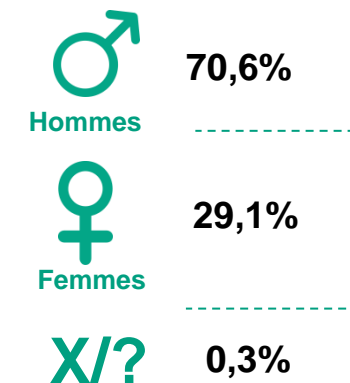
## Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	Adultes (#959)	%	Dont hommes (%)	Dont femmes (%)	Enfants (#200)	%
1 - Espace public	62	6,5	83,9	16,1	5	2,5
2 - Hébergement d'urgence (abri de nuit, ...)	64	6,7	79,7	20,3	8	4,0
3 - Foyer d'hébergement (maison d'accueil, logement de transit, ...)	189	<b>19,7</b>	60,3	39,7	101	<b>50,5</b>
4 - En institution (ILA, santé mentale, prison, aide à la jeunesse, ...)	54	<b>5,6</b>	70,4	27,8	5	2,5
5 - Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	222	23,1	79,3	20,3	9	4,5
6 - Chez des parents / amis	302	<b>31,5</b>	<b>64,2</b>	<b>35,4</b>	<b>59</b>	<b>29,5</b>
7 - Menace d'expulsion	20	2,1	60,0	40,0	10	<b>5,0</b>
Situation 29/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	46	4,8	87,0	13,0	3	1,5

## Ménage

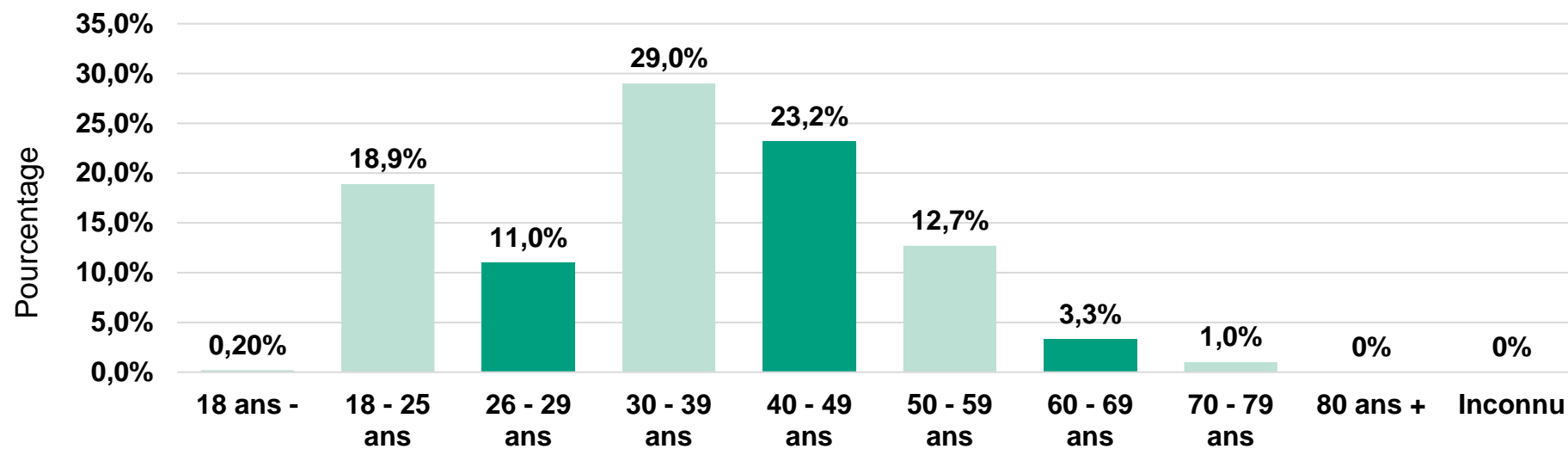


## Genre



\* Les enfants ne partagent pas nécessairement les mêmes conditions de logement que leurs parents

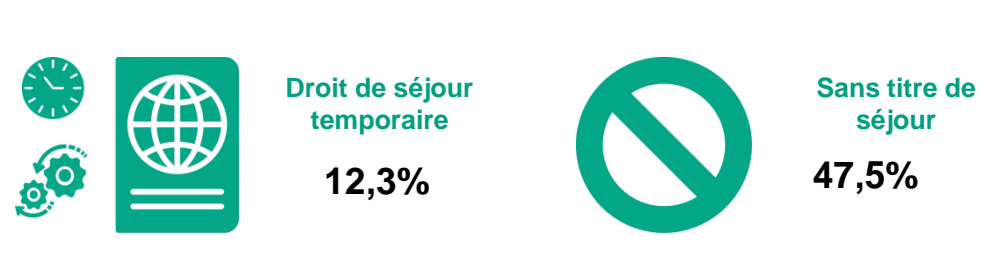
#### Âge



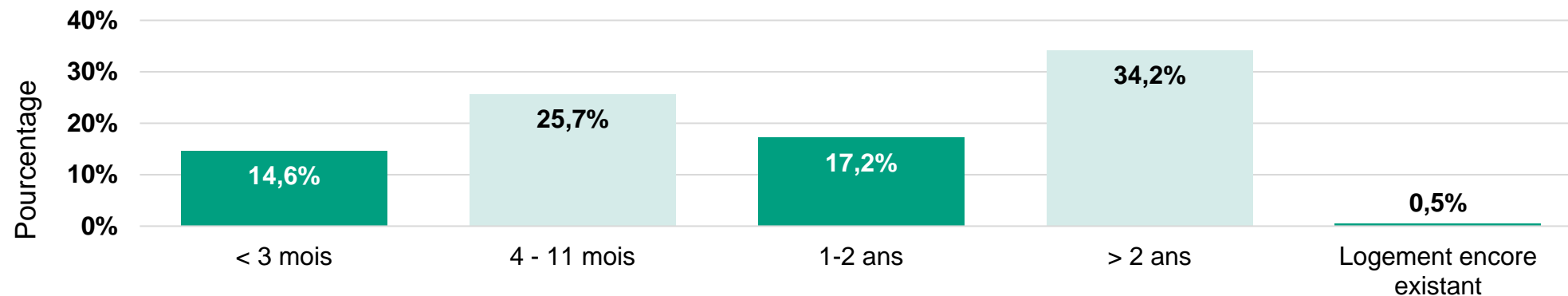
#### Nationalité



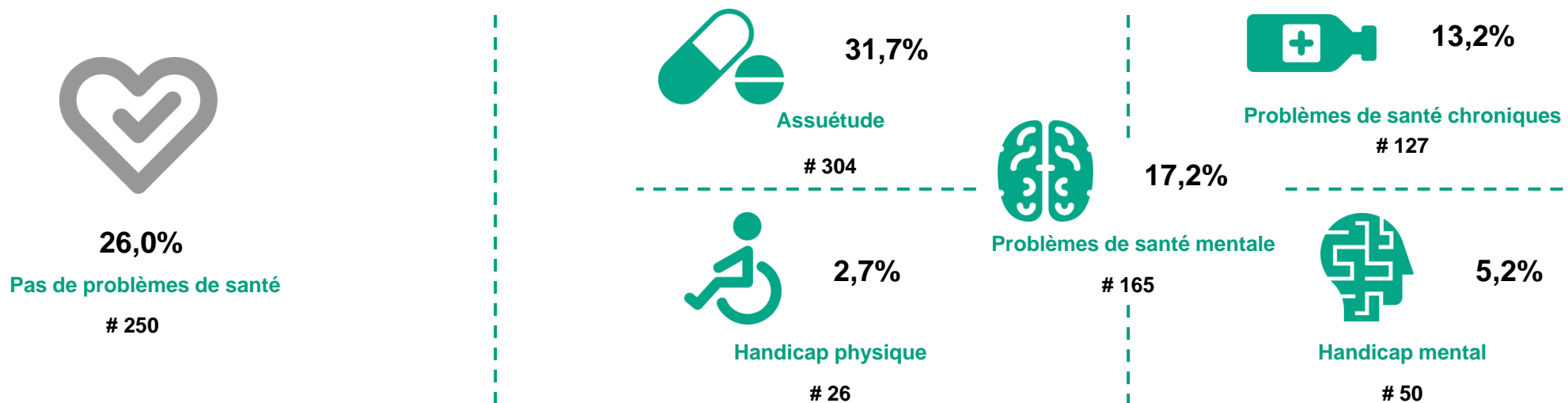
#### Parmi les non-Belges



#### Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi



#### Santé (suspicion de)



**17,7%**

# 170

Public cible  
**Housing First**

Passé en psychiatrie / cure



10,1%

Passé en aide à la  
jeunesse



8,0%

Passé en prison



21,8%

**Passé institutionnel**

**Définition:** > 2 ans en situation de sans-abrisme ou absence de chez-soi  
(suspicion de) problématique psychique / assuétude

Revenu



13,0%

Aucun revenu



2,0%

Revenu du travail



6,4%

Revenu informel



79,1%

Revenu de remplacement  
ou allocation\*

\* Doubles comptages éliminés



## **Zone de Première Ligne BraVio**

**Vilvoorde, Machelen, Steenokkerzeel, Zemst,  
Kampenhout**

**29/10/2021**

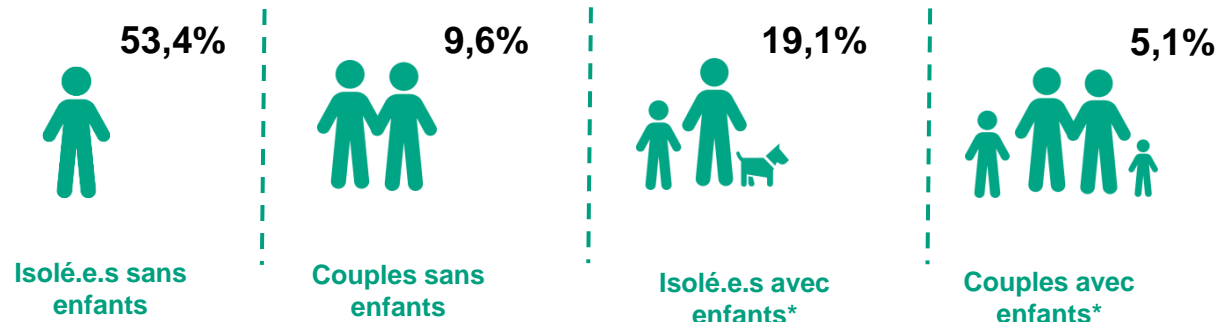
**34 organisations participantes**

- Peu d'accueil résidentiel, d'institutions et de logements de crise dans la région
- 1 personne sur 3 a un logement instable depuis plus de 2 ans
- Résidents des campings de Kampenhout et Zemst
- Le dénombrement contribue à la mise en réseau dans la région

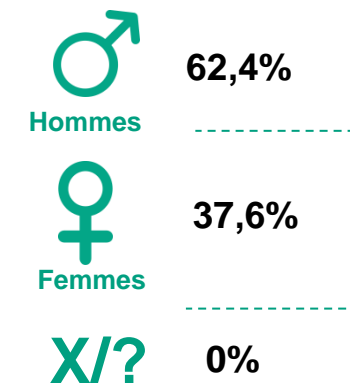
## Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	Adultes (#178)	%	Dont hommes (%)	Dont femmes (%)	Enfants (#51)	%
1 - Espace public	10	5,6	100	0	0	0
2 - Hébergement d'urgence (abri de nuit, ...)	1	0,6	100	0	0	0
3 - Foyer d'hébergement (maison d'accueil, logement de transit, ...)	22	12,4	59,1	40,9	8	15,7
4 - En institution (ILA, santé mentale, prison, aide à la jeunesse, ...)	7	3,9	71,4	28,6	0	0
5 - Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	37	20,8	64,9	35,1	4	7,8
6 - Chez des parents / amis	79	44,4	57,0	43,0	21	41,2
7 - Menace d'expulsion	21	11,8	57,1	42,9	18	35,3
Situation 29/10 inconnu, sans-abrisme confirmé	1	0,6	100	0	0	0

## Ménage

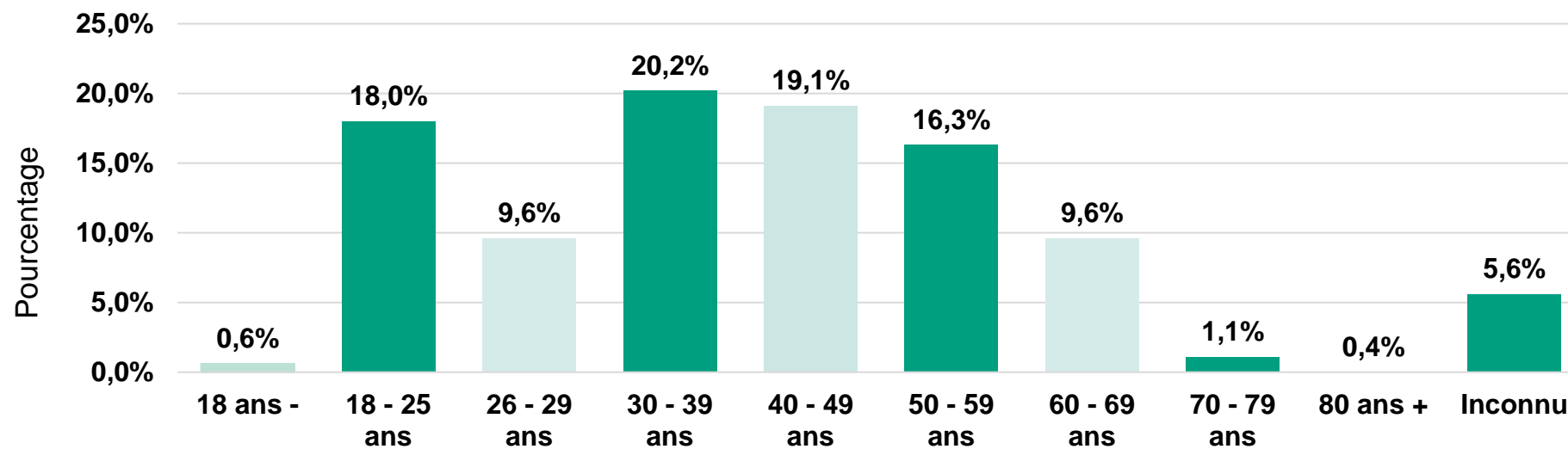


## Genre



\* Les enfants ne partagent pas nécessairement les mêmes conditions de logement que leurs parents

#### Âge



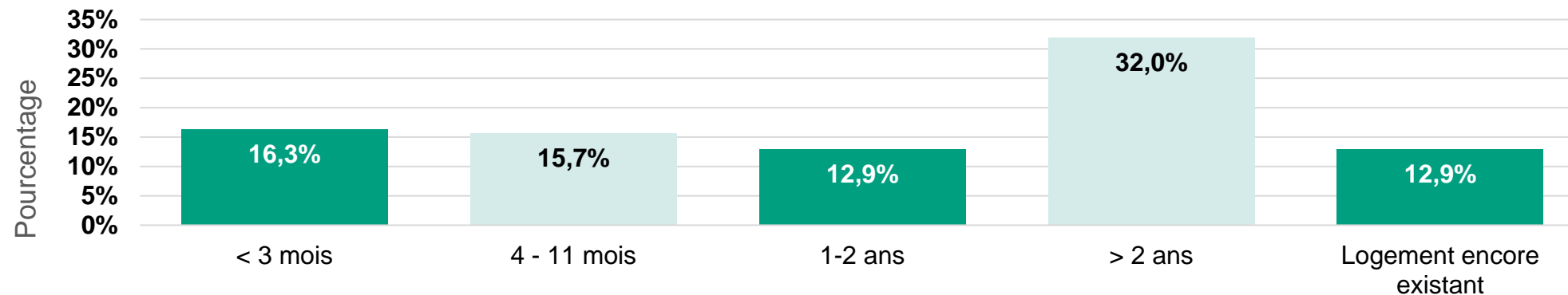
#### Nationalité



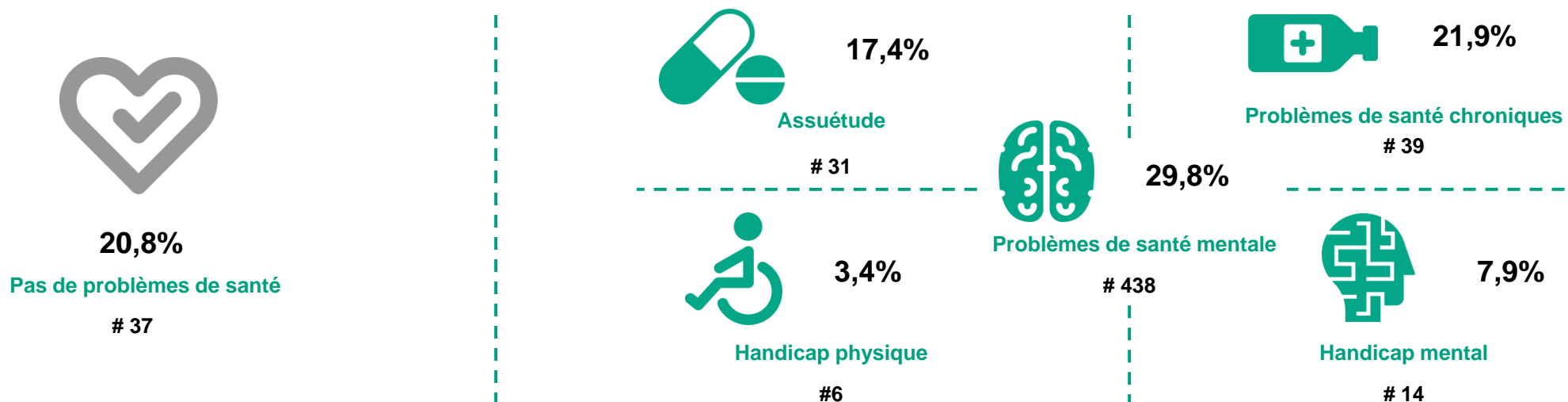
#### Parmi les non-Belges



#### Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi



#### Santé (suspicion de)



**14,0%**  
# 25  
Public cible  
**Housing First**

Passé en psychiatrie / cure



14,0%

Passé en aide à la  
jeunesse



7,3%

Passé en prison



9,6%

**Passé institutionnel**

**Définition:** > 2 ans en situation de sans-abrisme ou absence de chez-soi  
(suspicion de) problématique psychique / assuétude

Revenu



15,2%

Aucun revenu



18,5%

Revenu du travail



3,9%

Revenu informel



47,8%

Revenu de remplacement  
ou allocation\*

\* Doubles comptages éliminés

# NAMUR

**29/10/2021**

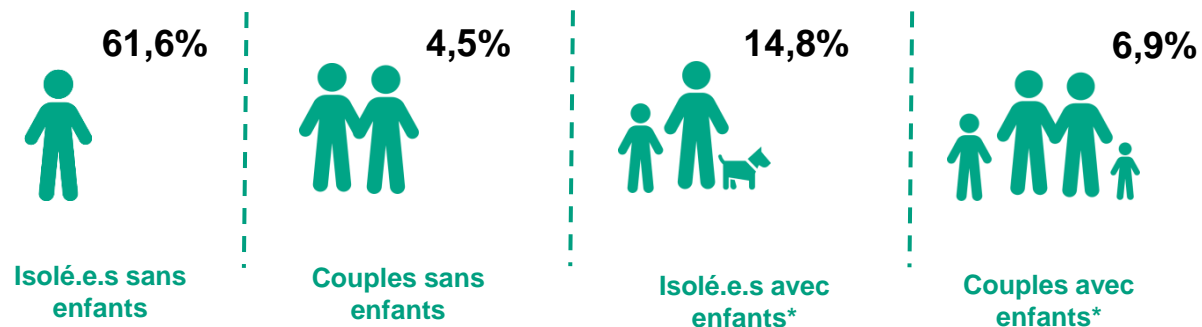
**42 organisations participantes**

- **Groupes importants de femmes et de jeunes adultes, beaucoup d'enfants dénombrés (23,6%)**
- **2 personnes sur 5 ont une situation précaire de logement depuis moins d'un an**
- **Charte communale pour la fin du sans-abrisme 2030**
- **Diversité et grande implication des services participants**
- **Comptage en rue le 28/10/2021**

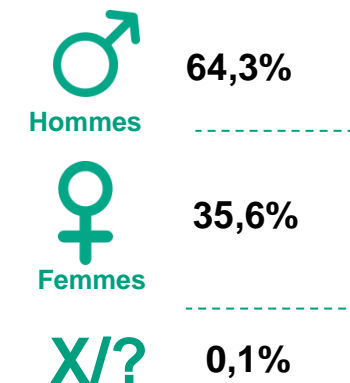
## Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	Adultes (#874)	%	Dont hommes (%)	Dont femmes (%)	Enfants (#272)	%
1 - Espace public	86	9,9	86,0	14,0	0	0,0
2 - Hébergement d'urgence (abri de nuit, ...)	44	5,0	81,8	18,2	4	1,5
3 - Foyer d'hébergement (maison d'accueil, logement de transit, ...)	167	19,1	51,5	47,9	101	37,1
4 - En institution (ILA, santé mentale, prison, aide à la jeunesse, ...)	90	10,3	58,9	41,1	21	7,7
5 - Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	93	10,6	84,9	15,1	11	4,0
6 - Chez des parents / amis	290	33,2	58,3	41,7	103	37,9
7 - Menace d'expulsion	36	4,1	50,0	50,0	16	5,9
Situation 29/10 inconnu, sans-abrisme confirmé	68	7,8	69,1	30,9	16	5,9

## Ménage



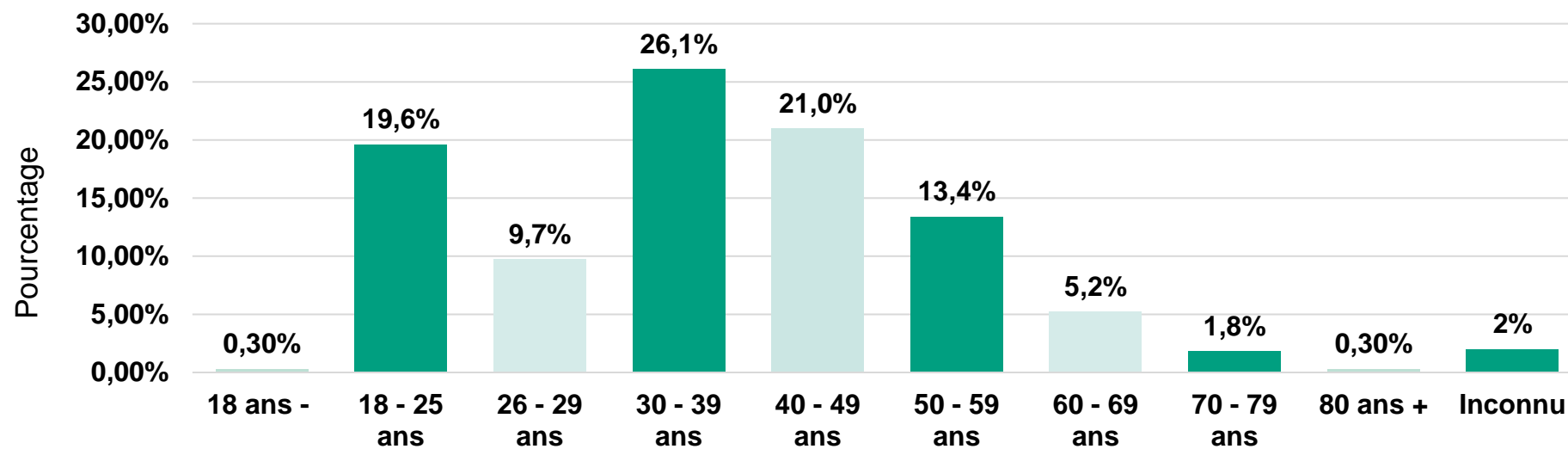
## Sexe



\* Les enfants ne partagent pas nécessairement les mêmes conditions de logement que leurs parents



#### Âge



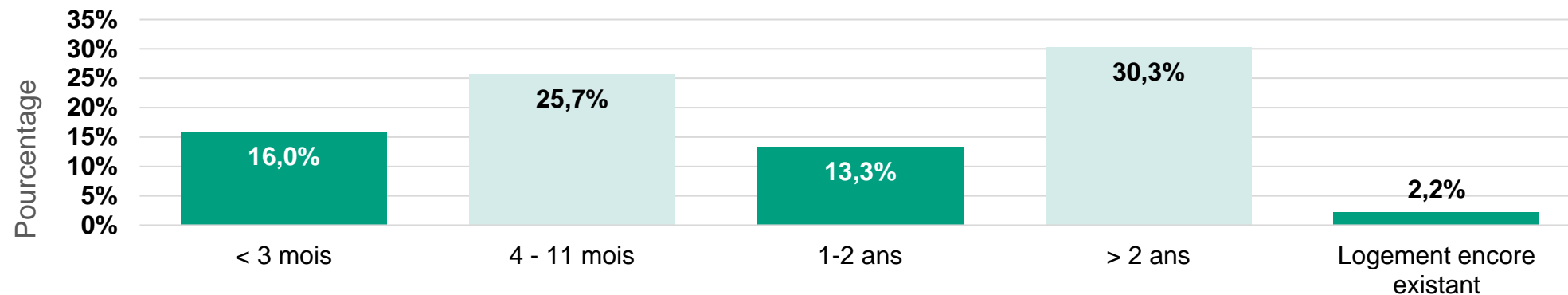
#### Nationalité



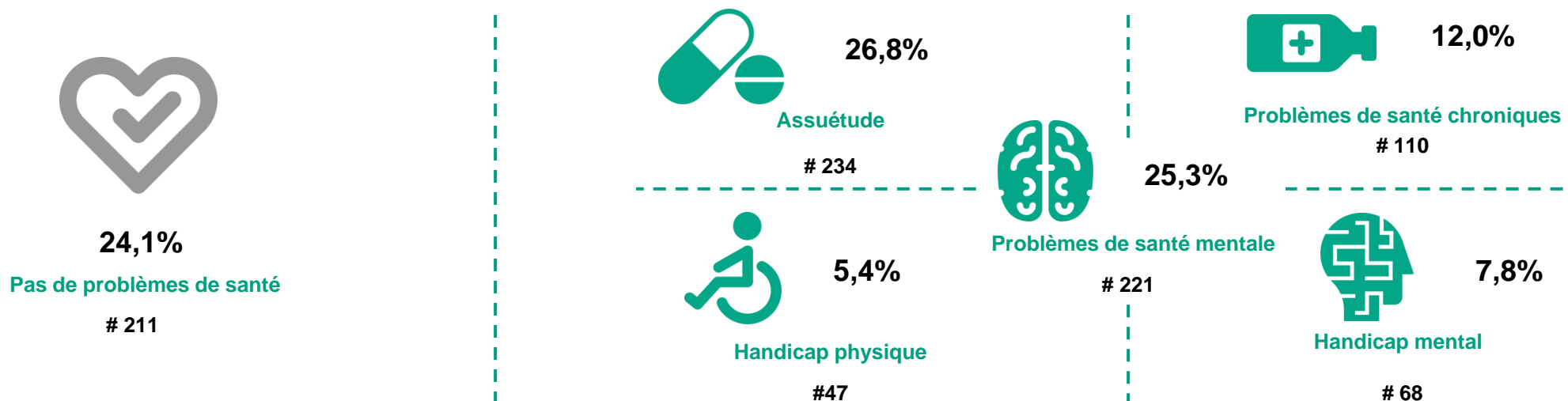
#### Parmi les non-Belges



#### Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi



#### Santé (suspicion de)



**16,9%**

# 148

Public cible  
**Housing First**

Passé en psychiatrie / cure



19,6%

Passé en aide à la  
jeunesse



7,7%

Passé en prison



13,7%

**Passé institutionnel**

**Définition:** > 2 ans en situation de sans-abrisme ou absence de chez-soi  
(suspicion de) problématique psychique / assuétude

Revenu



17,7%

Aucun revenu



4,8%

Revenu du travail



3,3%

Revenu informel



70,8%

Revenu de remplacement  
ou allocation\*

\* Doubles comptages éliminés

## SUD DE LA FLANDRE OCCIDENTALE

Anzegem, Avelgem, Deerlijk, Harelbeke, Kortrijk, Kuurne,  
Lendeledede, Menen, Spiere-Helkijn, Waregem, Wervik,  
Wevelgem, Wielsbeke et Zwevegem

29/10/2021

45 organisations participantes

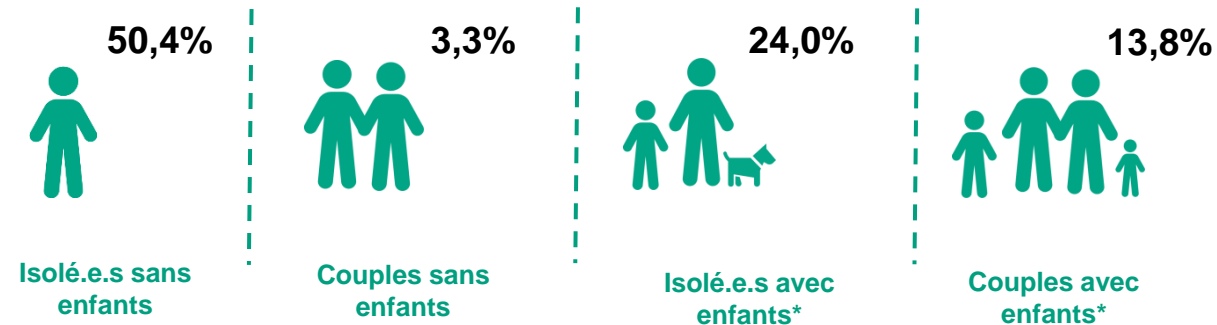
---

- Grand groupe de personnes dans un logement temporaire d'accueil de sans-abri
- Proportion importante d'enfants dénombrés (36,4%)
- Chiffres pour des municipalités plus rurales
- Coordination performante de W13, implication importante des villes et communes
- Attention particulière pour les personnes qui doivent quitter l'ILA (Initiative Locale d'Accueil)

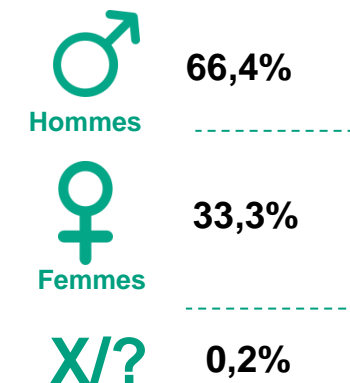
## Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	Adultes (#834)	%	Dont hommes (%)	Dont femmes (%)	Enfants (#479)	%
1 - Espace public	16	1,9	87,5	12,5	1	0,2
2 - Hébergement d'urgence (abri de nuit, ...)	45	5,4	82,2	17,8	14	2,9
3 - Foyer d'hébergement (maison d'accueil, logement de transit, ...)	264	31,7	60,6	39,4	214	44,7
4 - En institution (ILA, santé mentale, prison, aide à la jeunesse, ...)	99	11,9	81,6	18,4	20	4,2
5 - Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	62	7,4	78,7	21,3	16	3,3
6 - Chez des parents / amis	259	31,1	62,5	37,5	109	22,8
7 - Menace d'expulsion	83	10,0	57,8	42,2	104	21,7
Situation 29/10 inconnu, sans-abrisme confirmé	6	0,7	83,3	16,7	1	0,2

## Ménage

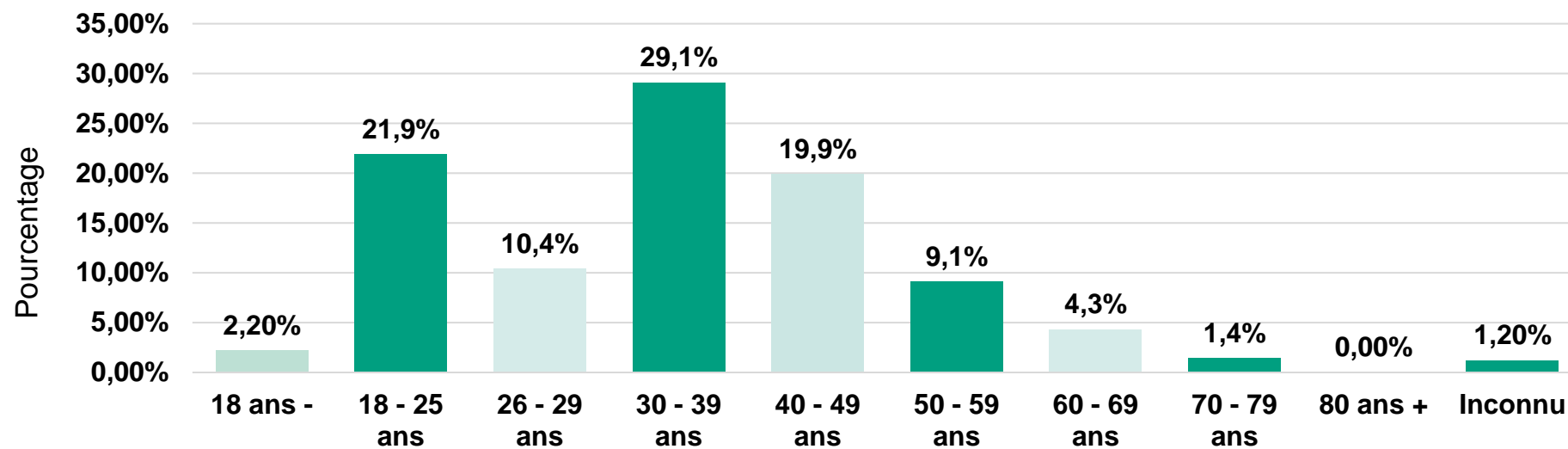


## Genre



\* Les enfants ne partagent pas nécessairement les mêmes conditions de logement que leurs parents

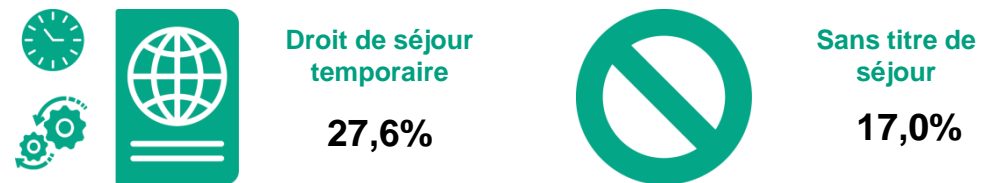
### Âge



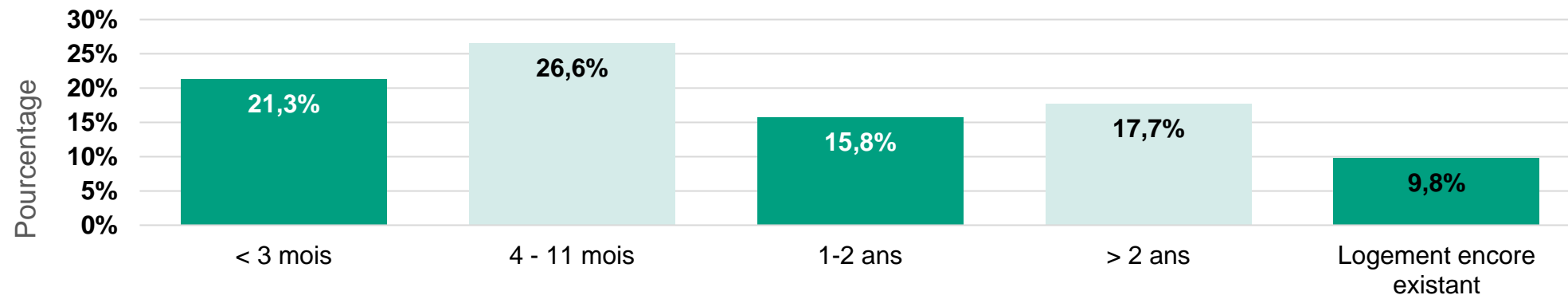
### Nationalité



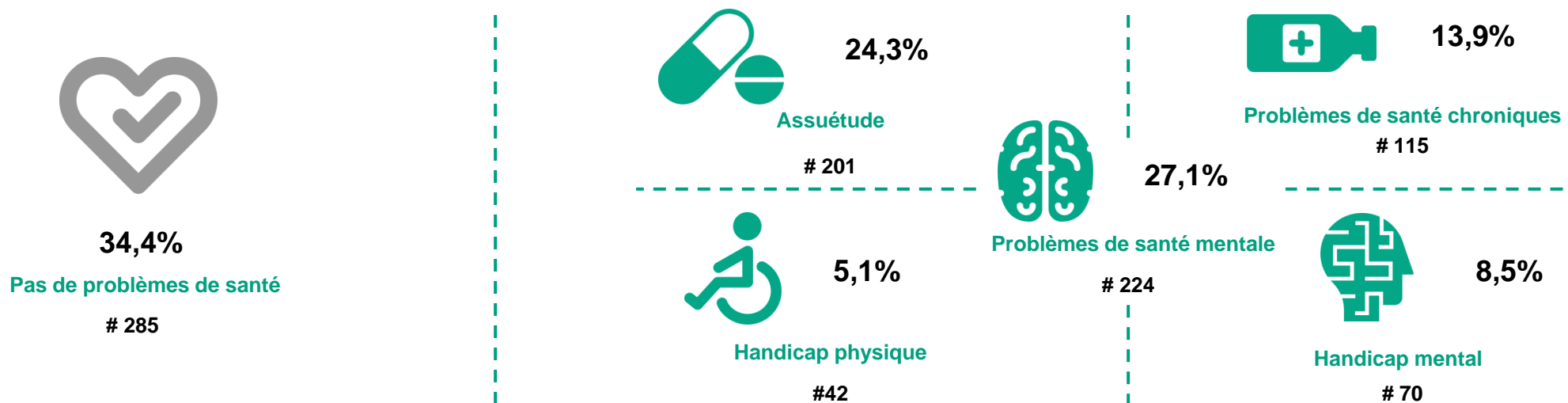
### Parmi les non-Belges



#### Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi



#### Santé (suspicion de)





**8,4%**  
# 63  
Public cible  
**Housing First**

Passé en psychiatrie / cure



15,8%

Passé en aide à la jeunesse



10,9%

Passé en prison



13,9%

**Passé institutionnel**

**Définition:** > 2 ans en situation de sans-abrisme ou absence de chez-soi (suspicion de) problématique psychique / assuétude

Revenu



14,6%

Aucun revenu



24,7%

Revenu du travail



3,8%

Revenu informel



56,5%

Revenu de remplacement  
ou allocation\*

\* Doubles comptages éliminés

## 4. Quelques résultats marquants mis en lumière



### Les constats des premiers dénombrements de 2020 sont confirmés et approfondis

Homelessness  
Counts in Belgium



#### 4. Quelques résultats marquants mis en lumière

Le nombre de personnes dénombrées est sensiblement **plus élevé** que prévu, le dénombrement fait apparaître une **partie (beaucoup) plus grande de l'iceberg.**



## 4. Quelques résultats marquants mis en lumière

### « Le » sans-abri n'existe pas

- Les dénombrements brisent l'**image stéréotypée** d'un homme isolé ayant des problèmes d'assuétude
- Besoin de **communiquer davantage sur ETHOS Light** comme définition cadre du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi.

“ *Les personnes sans-abris ou sans chez-soi sont très régulièrement identifiées comme étant un groupe homogène caractérisé par la seule itinérance qui, pourtant, elle-même prend déjà des aspects très variés.* ”

*Jeremy Wilmot  
Coordinateur Adjoint  
Relais social de Charleroi*



#### 4. Quelques résultats marquants mis en lumière



Le sans-abrisme et l'absence de chez-soi n'est **pas un phénomène uniquement limité aux grandes villes : premières projections brutes**

- Petites communes : 0,5 à 1 personne sur 1000 habitants
- Villes moyennes : 4 personnes sur 1000 habitants
- Grandes villes : 6 personnes sur 1000 habitants

## 4. Quelques résultats marquants mis en lumière

### Situations de logement



© Bruno Van herck

- **‘ETHOS 1, 2, 3** ne constitue, en gros, qu’un tiers de la population totale
- **Dormir dans l’espace public – ETHOS 1** reste une réalité en Belgique, en particulier dans les grandes villes
- **Les ‘visages invisibles’ du sans-abrisme et de l’absence de chez-soi apparaissent clairement :**
  - **‘Temporairement chez de la famille et amis’ - ETHOS 6** constitue dans toutes les régions le plus grand groupe dans la population totale
  - Le grand nombre de personnes vivant dans des **lieux non conventionnels – ETHOS 5** (tente, garage, auto,...) est frappant.
  - Le nombre de **personnes sortant d’institution – ETHOS 4** dépend fortement de la présence d’établissements psychiatriques et de prisons sur le territoire concerné
  - Situation précaire d’une partie des **résidents en camping**
  - Situation précaire de personnes quittant une **ILA**

## 4. Quelques résultats marquants mis en lumière

### Femmes



- **30-35 %** des personnes dénombrées sont des femmes
- On retrouve plus de **femmes** dans les catégories **ETHOS 3** et **6** et plus d'hommes dans ETHOS 1,2,5.
- Les femmes sont davantage accompagnées d'un **partenaire et/ou d'enfants**
- Leur situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi est plus due à des **problèmes relationnels** (e.a. de **violence**)

“ *Les femmes dénombrées illustrent largement le phénomène de l'invisibilité du sans-abrisme par leur moindre présence en rue ou dans l'hébergement d'urgence.* ”

Jeremy Wilmot  
Coordinateur Adjoint  
Relais social de Charleroi

“ *Une femme est devenue sans-abri après la rupture de sa relation. Cela l'a obligée à séjourner temporairement dans une logement de crise du CPAS et à demander un revenu d'intégration sociale. En tant que mère isolée, elle ne peut toujours pas héberger ses enfants avec elle. Comme elle ne dispose que d'un petit revenu, il lui est très difficile de trouver un logement avec suffisamment de chambres pour elle et ses enfants sur le marché immobilier privé.* ”



## 4. Quelques résultats marquants mis en lumière

### Enfants



- Le sans-abrisme et l'absence de chez-soi est aussi une réalité pour des **enfants**, directement mais aussi indirectement concernés
  - *Directement concernés* : vivant la même situation qu'un parent sans-abri
  - *Indirectement concernés* : pas dans la même situation que le parent
- **26 % du total des personnes dénombrées sont des enfants directement concernés**
  - Charleroi : 200 enfants
  - Namur : 272 enfants
  - Sud de Flandre occidentale : 476 enfants
  - Zone de première ligne Bravio : 51 enfants
- Les enfants séjournent surtout dans des **centres d'accueil**, des **logements de transit** ou temporairement **avec leur(s) parent(s) chez des amis ou des membres de la famille**
- Des **enfants indirectement concernés** sont aussi affectés par la situation d'un de leurs parents
- Selon les travailleurs de terrain, c'est surtout pour les **familles nombreuses** qu'il est difficile de trouver une solution de logement

## 4. Quelques résultats marquants mis en lumière

### Jeunes adultes



“ *Le sans-abrisme chez les jeunes impose la nécessité de mettre en place de nouvelles actions orientées vers le logement, pour couper court à la chronicisation de ce public vulnérable.* ”

Jeremy Wilmot  
Coordinateur Adjoint  
Relais social de Charleroi

- Environ **20 %** des personnes dénombrées sont des **jeunes adultes**
- Leur situation est beaucoup plus souvent causée par un **conflit avec les parents/la famille.**
- **40 -50 % résident temporairement chez la famille ou des amis**
- **Moins longue durée** de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi que les adultes
- En gros, **15-30 %** ont un passé en institution d'aide à la jeunesse

“ *Sophie est une jeune fille de 19 ans à la rue depuis 1 an et demi. Elle n'a pas connu son père et sa maman est décédée alors qu'elle n'était qu'une jeune adolescente. Ayant fréquenté les services d'aide à la jeunesse, la petite délinquance l'a fait tomber dans la cocaïne à 15 ans seulement. Elle s'est retrouvée à la rue à l'âge de 18 ans et n'en est pas sortie depuis.* ”

“ *Les parents ont déménagé sans emmener leur fils. Le jeune homme est resté seul et a dormi plusieurs semaines dans une tente. La police était au courant et le laissait tranquille. Des habitants du quartier ont pris contact avec le service de la jeunesse, qui a pu trouver ici et là un lieu pour passer la nuit jusqu'à ce que nous trouvions un studio. Aujourd'hui, il touche un revenu d'intégration sociale et a un contrat de travail sous art. 60.* ”

## 4. Quelques résultats marquants mis en lumière

### Migration



- Proportion relativement grande de personnes **issues de l'immigration dans la population** concernée
- La méthode donne une image des personnes sans-abri à **statut de séjour précaire/ fluctuant**.

*“ J. a un droit de séjour temporaire. Il y a quelques mois, elle a accouché. Elle n’a pas les moyens financiers pour trouver un logement sur le marché immobilier ordinaire. Pour l’instant, elle ne travaille pas car elle a un statut de congé de maternité mais elle n’a pas non plus trouvé de garde pour le bébé. Elle parle un peu français mais pas néerlandais. J. et son bébé séjournent de manière non officielle dans le grenier chez des amis mais ces conditions de logement sont tout à fait inadéquates. ”*

*“ L. a un permis de séjour légal en Belgique. Elle et son conjoint M. ont trois enfants. M. a pu séjournier quelques mois en Belgique mais il est resté ici après la naissance du troisième enfant. Depuis lors, il est en séjour illégal et ne peut donc obtenir aucune aide de services communaux, du VDAB ou d’autres instances. On lui a conseillé de travailler et de faire du volontariat, mais c’est aussi difficile à cause de son séjour illégal. ”*

## 4. Quelques résultats marquants mis en lumière

### Housing First



- Le public cible de '**Housing First**' a été chiffré partout:
  - 148 personnes à Namur
  - 170 personnes à Charleroi
  - 63 personnes dans le Sud de la Flandre occidentale
  - 25 personnes dans la zone de première ligne Bravio
- Sur la base d'une **délimitation très stricte** : plus de 2 ans de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi et suspicion d'une problématique psychiatrique et/ou d'assuétude

*“M., âgé d'une quarantaine d'années, est sans-abri depuis plus de 10 ans. Consommateur de drogues (principalement l'héroïne) depuis plus longtemps encore. Il y a plusieurs années qu'il ne fréquente plus qu'exceptionnellement les abris de nuit. Il a longtemps vécu dans un immeuble abandonné qu'il avait rendu presque confortable avec l'accord tacite du propriétaire. Hélas il y a deux ans et demi, le bâtiment a fini par être détruit et M. a dû se réfugier dans des lieux moins hospitaliers avant de se procurer une tente et de se retrancher dans un bois.”*

## 4. Quelques résultats marquants mis en lumière

### Santé (observée)

- Pour 20-30 % des personnes dénombrées, il y a une suspicion d'une **assuétude**
- La suspicion de **problèmes de santé mentale** est aussi frappante, elle varie entre 20%-30%.

### Durée de sans-abrisme et d'absence de chez-soi

- Dans toutes les villes, **1 personne dénombrée sur 3** se trouve en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi **depuis plus d'un an.**

## 4. Quelques résultats remarquables mis en lumière

### Passé en institution

- Partout, il y a un groupe important de personnes en errance avec un **passé en institution**
- Dans l'ensemble, la forme la plus importante de passé en institution relève de la **psychiatrie**, suivi de la **prison** et de **l'aide à la jeunesse**.

### Revenu / Adresse

- La proportion de personnes ayant une **adresse de référence** au CPAS est remarquablement faible.
- 15% des personnes sont **sans la moindre ressource**
- Proportion frappante de **personnes au travail** dans certaines régions

## 4. Quelques résultats remarquables mis en lumière



- Sans-abrisme et absence de chez-soi : des **tendances communes** dans les villes, mais aussi des **différences locales**
- Ces différences locales s'expliquent par
  - La **manière** dont les dénombrement ont été effectués
  - La présence de **services spécifiques**
  - Les **caractéristiques** de la région

## 5. Enseignements et prochaines étapes

### Conditions de base importantes

Pour assurer un bon déroulement du dénombrement, il faut une approbation formelle de la **ville** et du **CPAS**.

Le **coordinateur local** a un rôle essentiel et prépare le dénombrement :

- Inventorier et contacter tous les services
- Motiver les services pour qu'ils participent
- Former les collaborateurs des services à l'utilisation de la méthode, avec le soutien des chercheurs
- Conclure des accords entre les services pour savoir qui comptabilise quelles personnes
- Préparer les focus groups



## 5. Enseignements et prochaines étapes

### L'importance de l'anonymat

Les données du dénombrement doivent être suffisamment **anonymisées**, surtout dans les petites villes, pour exclure toute possibilité d'identification.

Dans ce sens, une collaboration avec une institution de recherche est nécessaire afin de garantir le **respect de la vie privée** des personnes, de **soutenir** les coordinateurs locaux et d'accroître **l'implication** des organisations.

## 5. Enseignements et prochaines étapes

### Facteurs de succès

La collaboration de **travailleurs sociaux du CPAS** est nécessaire pour identifier la catégorie ETHOS 6 'séjour temporaire chez des amis/membres de la famille'.

La réussite du dénombrement dépend de la '**densité**' du réseau :

- Présence d'une grande diversité de services et existence de collaborations entre eux
- Collaboration avec de nouveaux services spécifiquement centrés sur les personnes à statut de séjour précaire

Dans les grandes villes, il est essentiel de procéder à un **dénombrement en rue le matin ou en soirée** :

- Pour comptabiliser les personnes qui dorment dehors
- Pour identifier des personnes qui ne sont en contact avec aucun service

## 5. Enseignements et prochaines étapes

### Avantages complémentaires

“ *Le travail en réseau permet des approches variées, subtiles et étoffées de personnes sans-abris au profil bien souvent très complexe. ”*

*Jeremy Wilmot  
Coordinateur Adjoint  
Relais social de Charleroi*

Le dénombrement ‘fait bouger les choses’ : il y a une plus **forte adhésion à une approche commune** du sans-abrisme et de l’absence de chez-soi

Le dénombrement rend possible une approche **plus intégrée**

Une **répétition de l’opération** permet de mettre en lumière des tendances au sein de la population concernée. Nous proposons un délai de 2 à 5 ans maximum pour refaire un dénombrement.

Le dénombrement ouvre le débat sur la **définition du sans-abrisme et l’absence de chez-soi.**

**ETHOS Light** est un instrument pratique et méthodologique pour opérationnaliser la définition légale du sans-abrisme et de l’absence de chez-soi.

### Optimalisation

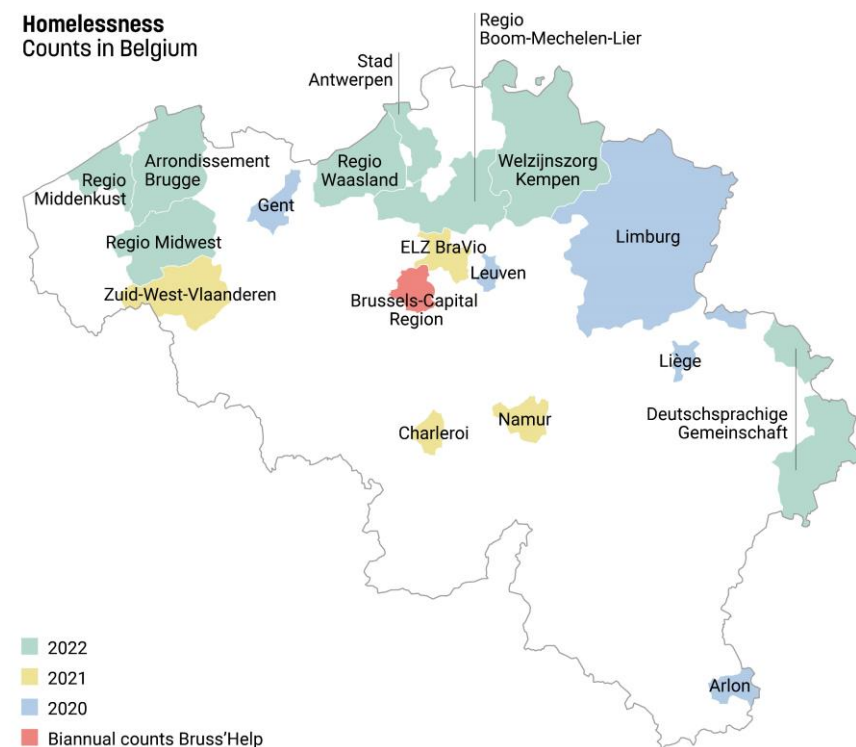
La méthode fait apparaître une **plus grande partie de l'iceberg**, mais des discussions avec des acteurs locaux montrent qu'elle peut encore être **optimalisée** :

- En s'investissant davantage pour **motiver les institutions** (aide à la jeunesse, prison, psychiatrie, structures pour personnes avec un handicap).
- En répondant mieux aux demandes de **volontaires** de services de proximité, étant donné que la méthode ne va pas de soi pour eux.
- Les **jeunes/adultes itinérants** sont beaucoup plus difficiles à compter
- En initiant un débat sur la comptabilisation ou non des **résidents en camping**.
- En étant plus attentif aux **Initiatives locales d'accueil** pour les réfugiés
- Il est plus difficile de toucher des personnes à statut de séjour précaire, mais c'est aussi un défi éthique : éviter que le dénombrement ne rende ces personnes visibles

## 5. Prochaines étapes

### Étendre la méthode à une plus grande échelle

- 7 régions et villes en **Flandre** avec le soutien des autorités flamandes
- **TBC: Communauté germanophone**
- **2 régions en Wallonie** (encore à déterminer) – engagement de la Région Wallonne à soutenir financièrement des expériences pilotes qui nécessiteront au préalable des dénombrements
- Renforcer les échanges sur les **dénombrements à Bruxelles**



### Approfondir les chiffres

- Analyses plus approfondies selon une **approche intersectionnelle**
- **Jeunes adultes** : profils types et expériences des jeunes adultes eux-mêmes



Merci à la Loterie Nationale et à ses joueurs, ainsi qu'à nos nombreux donateurs, pour leur engagement.



[www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)

[www.bonnescauses.be](http://www.bonnescauses.be)

Video: La FRB en une minute

Merci à toutes les villes et tous les CPAS concernés pour leur collaboration.

Merci aussi à toutes les personnes et organisations qui ont consacré du temps pour participer au dénombrement et qui ont ainsi aidé à cartographier la situation du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi dans leur région.

